

# CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

## SEANCE DU 14 Décembre 2023

Nomination du secrétaire de séance : Olivier Fournier

Approbation du compte rendu du 30/11/2023 à l'unanimité.

Absent : Nicolas Granger, Samuel Brouzès

Excusés : Charles Molina (procuration à M. Lajugie), Sonia Cournil (procuration à Olivier Fournier), Céline Duthoit (procuration à M.Sardan)

### **01 – Chauffage bois écoles – Validation Avant-Projet Définitif et demande de subventions**

Vu la délibération n°02 du 29 Juin 2023 validant l'étude de faisabilité, actant un accord de principe sur la réalisation d'une chaufferie bois aux écoles en remplacement des chaudières fioul,  
Monsieur le Maire présente au conseil l'Avant-Projet Définitif du projet dont le montant total HT des travaux s'élève à 130 329.00€.

Il rappelle également que des travaux d'isolation des combles et greniers doivent être réalisés et que le montant des devis s'élèvent à 32 204.95€ HT.

Il propose également de demander des subventions pour ce projet à l'Etat dans le cadre de la DSIL (40%) et à l'ADEME vis-à-vis de la puissance demandée et du mètre linéaire de réseau de chaleur.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

- VALIDE l'Avant-Projet Définitif pour un montant de 130 329.00€HT ainsi que les travaux d'isolation estimés à 32 204.95€ HT
- VALIDE le projet global de travaux à 162 533.95€ HT,
- AUTORISE M. le Maire à déposer les dossiers de demande subvention aux deux co-financeurs cités ci-dessus,
- AUTORISE M. le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette décision.

### **02 – Chauffage bois écoles – Maîtrise d'œuvre**

Vu la délibération n°01 prise ce jour validant l'Avant-projet Définitif du projet et autorisant Mr le Maire à demander les subventions,

Monsieur le Maire propose au conseil de conventionner avec le cabinet d'architecture Patrick Froidefond pour le suivi et la gestion de chantier et les opérations de réception à hauteur de 9.5% du montant des travaux HT.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, AUTORISE M. le Maire à signer une convention de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architecture Patrick Froidefond à hauteur de 9.5% du montant des travaux HT ainsi que l'ensemble des documents afférents à cette décision.

### **03 – Adressage – modification de la dénomination des voies**

Vu la délibération n°03 du 05 Mai 2022 et n°02 du 11 Août 2022 actant la dénomination des voies dans le cadre du nouvel adressage,

Vu la délibération n°02 du 17 Novembre 2022 annulant et remplaçant les précédentes,

Monsieur le Maire demande au conseil la modification de l'adressage par l'ajout d'une voie : Impasse du Cayrebru et la modification de l'Impasse des buissons en l'Impasse de la haie de buis et se de prononcer pour acter cette décision.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- VALIDE la création de l' Impasse du Cayrebru et la modification de l'Impasse des buissons en l'Impasse de la haie de buis,
- AUTORISE le Maire à commander les plaques de rue et à signer l'ensemble des documents afférents à cette décision.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Déménagement Mairie le 21 Décembre 2023 – Elus présents : J.Lespinasse, N.Latour et A.Dalix
- Plan communal de Sauvegarde: Travail en conseil municipal au mois de Janvier 2024 et Réunion Publique le Mardi 13/02/2024 à 20h30
- Compte rendu de la réunion de la Défense Incendie du 12/12/23 : validation du conseil
- Point sur Kesako du 1<sup>er</sup> semestre 2024 et agenda 2024 et distribution Janvier

- Proposition de la Communauté de communes de classer les parcelles de la ZA cadastrées AI 482, 484, 208, 210 et 209 en 2AUX – Accord à l'unanimité
- Demande de travaux à l'école maternelle : Mr le Maire a rencontré, à leur demande, les institutrices de maternelle qui souhaitent modifier leur occupation des locaux. La maîtresse de TPS, PS et MS souhaitent occuper la salle de motricité actuelle en classe et transformer sa classe actuelle en garderie et le sous-sol en salle de motricité. Les travaux à réaliser correspondent à des menues dépenses. Le conseil municipal demande au Maire à la majorité (1 contre et 3 abstentions) de chiffrer les travaux avant de se prononcer.
- Mr le Maire informe le conseil du retour de l'EPFNA au sujet de l'achat de la Maison Grangier dans le bourg. Les domaines ont estimé le bien à 200 000€. Après discussion, le conseil, à la majorité (4 contre et 2 abstentions), demande à l'EPF de lancer les discussions auprès du propriétaire au prix des domaines.
- Suite à l'annonce parue pour le CDD de remplacement à l'école, 5 personnes se sont manifestées. Après lecture des courriers et CV, le conseil municipal retient la candidature de Mme Delmond.
- M.Chaput fait un compte rendu de la réunion SICTOM qui a eu lieu ce même jour.
- Demande Marché : Mr Fontaine Joël / Huîtres Marennes Oléron : Oui à la majorité

Prochaine Réunion : Jeudi 18 Janvier 2024 à 19h